



Changement de statut refusé et accepté? Que croire?

Par **kenshin**, le **24/01/2012** à **00:57**

Bonjour,

je viens vers vous pour avoir votre avis.

J'ai fais une demande de changement de statut vers octobre 2011.

Ce vendredi, j'ai reçu un courrier de la préfecture en me disant de venir avec une photo pour récupérer mon récépissé SALARIE. Aujourd'hui, la RH de mon entreprise m'appelle pour me dire qu'elle a reçu un courrier de la direction du travail qui refuse ma demande car d'après eux il manque le dossier d'engagement de l'entreprise à payer la redevance OFFI, pourtant on l'a bien envoyé.

J'avoue que je ne sais plus quoi croire.

Est ce que je dois aller à la préfecture pour récupérer mon récépissé salarié comme si de rien n'était ou je dois demander plus de précision?

En tout cas, je vous remercie de votre attention.

Cordialement.

Par **colinlin17**, le **26/07/2012** à **23:53**

salut kenshin

juste pour savoir, que s'est t-il passe apres?

Je viend recevoir mon recepisse salarie (avec la mention autorise le titulaire a travailler.)et je voudrais savoir est ce que ca veut dire que j'ai eu un avis favorable de la direction de travail?

Merci de votre reponse

Par **kenshin**, le **27/07/2012** à **09:14**

Bonjour,

au fait la préfecture m'avait donnée une version périmée du dossier d'engagement de

l'entreprise à payer la redevance OFFI. Donc j'ai du revenir à la préfecture reprendre la bonne version et l'amener à l'OFFI. Ensuite, j'ai été convoqué pour passer la visite médicale et après j'ai encore attendu 1 ou 2 mois pour avoir mon titre car entre temps ils m'ont encore fait courir à gauche et à droite pour rien.

Voilà. en tout cas bonne chance à vous.